

ASSOCIATION
CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME DURABLE

Château Laval
Route de Valensole
04800 GREOUX LES BAINS

RAPPORT GENERAL

du

Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés
17, Boulevard Augustin Cieussa
Immeuble « Le Galion »
13007 MARSEILLE

**ASSOCIATION
CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME DURABLE**

Château Laval
Route de Valensole
04800 GREOUX LES BAINS



RAPPORT GENERAL
du
Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- ✚ Le contrôle des comptes annuels l'association Cité de la Culture et du Tourisme Durable, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- ✚ La justification de nos appréciations,*
- ✚ Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection d'éléments à contrôler, les montants et informations figurant dans les comptes. Il conduit à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

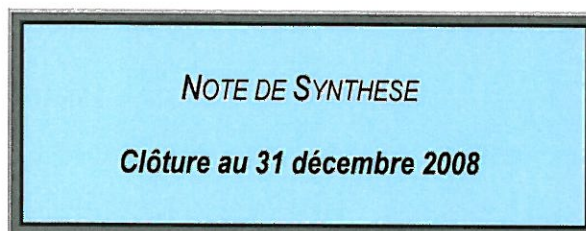
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 9 juin 2009
Le Commissaire aux Comptes
ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés

Alexandre BIZAILLON

ASSOCIATION
CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME DURABLE

Château Laval
Route de Valensole
04800 GREOUX LES BAINS



Nous examinerons ci-après les principales variations ou faits marquants des comptes annuels clos le 31 décembre 2008. Cette note de synthèse est strictement confidentielle et ne peut être lue à des tiers qu'en liaison avec les commentaires et compléments apportés oralement par les Commissaires aux Comptes.

I. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ARRETE DES COMPTES

L'association a été créée en janvier 2006. Toutefois, l'activité n'a réellement débuté qu'en 2008 avec la réception de diverses subventions d'exploitation et d'investissement en cours d'année expliquant les faibles mouvements enregistrés au bilan 2007.

BILAN SIMPLIFIE (EN K€)

ACTIF		PASSIF	
	31/12/2008		31/12/2008
Immobilisations Incorporelles	301	Fonds Associatifs	46
Immobilisations Corporelles	126	Réserves	10
Immobilisations Financières	1	Résultat de l'exercice	-9
Stock	-	Subvent° d'investissement	207
Avances et acomptes	-	Fonds dédiés	15
Créances clients	2	Dettes Financières	98
Autres Créances	435	Dettes Fournisseurs	74
Valeurs mobilières & placements	-	Dettes Fiscales et Sociales	19
Disponibilités	71	Autres dettes	5
Charges constatées d'Avance	4	Produits constatés d'avance	475
Total	940	Total	940

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF

✚ Immobilisations Corporelles

■ Acquisitions

- Logiciels..... 5 K€
- Matériel industriel... 20 K€
- Installations générales, agencements et aménagements divers..... 5 K€
- Matériel de transport..... 18 K€
- Matériel de bureau..... 20 K€
- Matériel audio vidéo..... 65 K€
- Mobilier..... 9 K€

- Les amortissements pratiqués sur l'exercice s'élèvent à 11 K€.

Les acquisitions ont été rapprochées des factures sans faire apparaître d'anomalie. Ces immobilisations ont été acquises dans le cadre de la convention P.E.R. (Pôle Excellence Rural) conclue entre l'association et l'Etat, le Conseil Général des Alpes de Haute Provence, la CCLDV (Communauté de Communes Lubéron, Durance, Verdon) et le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur.

■ Immobilisations en cours

- Au titre de l'exercice 2008, vous avez enregistré en immobilisations en cours des factures pour un total de 297 K€. Ces immobilisations en cours entrent également dans le cadre de la convention P.E.R.

- Elles sont réparties de la manière suivante :

➤ EQUALTO	89.4 K€
➤ SIMC.....	195.4 K€
➤ ERNEST ERANET.....	11.1 K€
➤ E-LEARNING.....	5.7 K€

- Ces immobilisations en cours ont été rapprochées des factures sans faire apparaître d'anomalie.

✚ Immobilisations financières

- Les immobilisations financières s'élèvent à 1 K€ à la clôture de l'exercice 2008 et sont composées d'un dépôt de caution auprès de la société TOTAL.

✚ Autres Créances

- Ce poste est composé pour 432 K€ des soldes de subventions d'exploitations restant à percevoir. Le détail est le suivant :

➤ Subvention Conseil Général 04 « Directeur ».....	109 K€
➤ Subvention Conseil Général 04 « Entretien de Gréoux »	5 K€
➤ Subvention Etat « Entretien de Gréoux »	5 K€
➤ Subvention PACA « Développement tourisme »	15 K€
➤ Subvention PACA « Poste développement de projet ».....	18 K€
➤ Subvention Union Européenne « GRUNTVIG »	3 K€
➤ Subvention CCLDV « Directeur »	121 K€

- Subvention CCLDV « Pôle culturel, formation »65 K€
- Subvention Union Européenne « LEONARDO »91 K€

Clients

- Les créances clients s'élèvent à 1.8 K€ au 31/12/2008. Ce solde est faible et n'a pas fait ressortir d'anomalie.

Trésorerie active

■ **Banque**

- La trésorerie active s'élève au 31/12/2008 à 70.6 K€. Elle est composée uniquement d'un compte courant auprès de la Caisse d'Epargne.

PASSIF

Fonds associatifs

- Les fonds associatifs s'élèvent à 45.7 K€. Ils sont composés de :
 - L'apport en industrie de M. CARLIER et de M. GONTRAND à titre de bénévole de leur invention évalué à 25 500 €. Cet apport fait suite à la convention de recherche et développement pour le projet EQUALTO signée entre La Cité de Culture, TOP Conseils et Azur Consulting.
 - Des heures de bénévolat valorisées pour un montant de 20.2 K€. L'enregistrement de ces fonds associatifs est correct.

Subvention d'investissement

- Le montant de la subvention d'équipement s'élève à 215 576 € (montant brut) au 31 décembre 2008 au titre du P.E.R. (Pôle d'Excellence Rural).
- Cette subvention est octroyée pour 2008 et 2009 pour un montant total de 838 000 € dont 167 600 € d'autofinancement soit 670 400 €.

- Seuls les montants perçus ont été enregistrés à la clôture de l'exercice car les conditions suspensives ne sont pas encore levées. La répartition de la subvention accordée est la suivante :

■ Etat : financement à hauteur de 50% du projet soit	419 000 €
■ Conseil Général des Alpes de Haute Provence : financement à hauteur de 10% soit	83 800 €
■ CCLDV : financement à hauteur de 10% soit	83 800 €
■ Région PACA : financement à hauteur de 10% soit	83 800 €
■ Autofinancement à hauteur de 20% soit	167 600 €

- La durée d'exécution de l'opération est fixée à 15 mois allant du 1^{er} avril 2008 au 30 juin 2009. Toutefois, la durée de cette convention peut être prorogée par voie d'avenant dans une limite de 6 mois. Cette demande de prorogation a été effectuée. Par conséquent, les dépenses pourront être engagées jusqu'au 31 décembre 2009.

- A la clôture 2008, le total des immobilisations acquises au titre du P.E.R. s'élève à 141 K€. Les immobilisations en cours enregistrées en 2008 au titre du P.E.R. s'élèvent à 265 K€ (hors production immobilisée). La production immobilisée relative au P.E.R. correspond aux salaires chargés du personnel intervenant sur ce projet pour 32 K€. L'apport en industrie de M. CARLIER et de M. GONTRAND apporté en tant que bénévole a été enregistré en immobilisations en contrepartie d'un compte de fonds associatifs. Le total des dépenses engagées au titre du P.E.R. à la clôture de l'exercice est donc de 442 K€.

- La convention prévoit qu'en 2008, les dépenses devant être engagées sont de 573.8 K€. Or, en 2008, seuls 442 K€ ont réellement été réalisés. Vous avez alors fait la demande de répartir ces sommes non engagées sur 2009 sur le courrier de prorogation de la durée d'exécution de l'opération.

- Le total de la dotation aux amortissements relative aux immobilisations mises en service est de 11.2 K€. Par conséquent, puisque le total de la subvention d'équipement représente 80% du montant du projet, la quote-part de subvention virée au résultat a été de 80% de la dotation soit 8.9 K€.

Fonds dédiés

- A la clôture de l'exercice 2008, 15 K€ sont enregistrés en fonds dédiés. Ils concernent la convention NECSTOUR qui a été conclue avec la région PACA pour l'année 2008. Au 31 décembre 2008, seuls 15 K€ de dépenses avaient été engagées. Par conséquent, et vu que l'association poursuit et termine l'action sur 2009, le solde de 15 K€ est enregistré en fonds dédiés. Nos contrôles n'ont fait apparaître aucune anomalie.

Fournisseurs

- L'en-cours fournisseurs s'élève au 31/12/2008 à 69 K€. L'antériorité des principaux fournisseurs a été vérifiée sans faire apparaître d'anomalie significative.
- Nous avons circularisé 5 fournisseurs permettant de justifier 70.8% du solde fournisseurs. A ce jour nous avons reçu 3 réponses.
- Les factures non parvenues s'élèvent à 4.9 K€. Elles sont composées uniquement du solde des honoraires de l'expert comptable et du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2008
- Les charges constatées d'avance présentent un solde de 4.2 K€ et sont composées de la maintenance du matériel de visioconférence pour 3 K€ et d'assurance pour 1.2 K€. Elles sont justifiées et nos contrôles n'ont fait ressortir aucune anomalie.

Autres dettes

- Les produits constatés d'avance s'élèvent à la clôture de l'exercice à 475 K€. Ce solde important est dû à de nombreuses subventions conclues sur plusieurs exercices. Le détail des produits constatés d'avance est le suivant :
 - Subvention Conseil Général 04 « Directeur »132 K€
 - Subvention PACA « Poste développement de projet »30 K€
 - Subvention Union Européenne « GRUNTVIG »16 K€
 - Subvention CCLDV « Directeur »141 K€
 - Subvention CCLDV « Pôle culturel, formation »65 K€
 - Subvention Union Européenne « LEONARDO »91 K€

Sur nos contrôles, les produits constatés d'avance ont été correctement calculés.

Trésorerie passive

- L'association a souscrit un emprunt de 50 K€ en août 2008. Cet emprunt sera remboursé sur 5 ans. A la clôture, le capital restant dû s'élève à 47.8 K€
- L'association a également conclu un emprunt participatif d'un montant de 50 K€ en août 2008 pour une durée de 5 ans. Il ne commencera à être remboursé qu'en 10/2010. Ainsi, à la clôture, le capital restant dû s'élève à 50 K€
- Les dettes relatives aux emprunts sont ainsi réparties :
 - A moins d'un an.....9.1 K€
 - De 1 à 5 ans 88.7 K€
 - A plus de 5 ans.....0 K€
- Les intérêts courus n'ont pas été calculés à la clôture de l'exercice. Ceux-ci sont toutefois non significatifs (0.3 K€).

Dettes Sociales

- La dette globale s'élève à 19 K€.
- L'ensemble des dettes au 31/12/2008 est justifié.
- Le montant de la provision pour congés payés s'élève à 2 K€ charges comprises et est correctement calculé.

II – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE EN K€

	2008
PRESTATIONS DE SERVICE ET VENTES DE MARCHANDISES	2
PRODUCTION IMMOBILISEE	32
SUBVENTION D'EXPLOITATION	119
REPRISES SUR AMORTISSEMENT/PROVISION ET TRANSFERTS DE CHARGES	6
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	93
IMPOTS ET TAXES	1
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	56
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	11
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17
RESULTAT FINANCIER	-1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9
RESULTAT NET	-9

REVUE ANALYTIQUE DU COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

- Les prestations de services et produits relatifs aux formations s'élèvent pour 2008 à 2 K€ auxquels s'ajoutent des frais de déplacement refacturés pour 0.5 K€.
- Les principaux produits d'exploitation de l'exercice sont les subventions de fonctionnement perçues sur l'exercice. Elles se répartissent ainsi :
 - Conseil Général des Alpes de Haute Provence..... 18 K€
 - Recrutement du directeur : convention conclue pour trois exercices du 03/11/2008 au 30/09/2011..... 13 K€
 - Entretien de Gréoux..... 5 K€
 - Etat..... 5 K€

- Entretien de Gréoux5 K€
- Région Provence Alpes Côte d'Azur..... **46 K€**
 - Entretien de Gréoux 10 K€
 - Développement du tourisme (NECSTOUR)30 K€
 - Poste de développement de projet (M. GOUDET)6 K€
- Communauté de Communes Lubéron Durance Verdon **49 K€**
 - Recrutement du directeur : convention conclue pour trois exercices du 03/11/2008 au 30/09/20114 K€
 - Pôle culturel / formation45 K€
- Ces subventions ont toutes été rapprochées des notifications. Nous n'avons relevé aucune anomalie.

✚ **Achats et charges externes**

■ **Les achats**

- Le montant des achats s'élève à 25.6 K€ et sont essentiellement composés des postes suivants :
 - Achats d'études et prestations : 8.4 K€
 - Organisation NECSTOUR : 7.2 K€
 - Achats de petits équipements : 5 K€

■ **Charges externes**

- Celles-ci s'élèvent à 67 K€ au 31/12/2008. Les principaux postes sont les suivants :
 - Personnel intérimaire : 10 K€
 - Honoraires Top Conseil : 13 K€
 - Annonces et insertions : 4.6 K€
 - Voyages et déplacements : 12.6 K€
 - Mission dossier ERANET ERNEST : 1.6 K€
 - Mission dossier LEONARDO : 1.5 K€
- Nous avons sélectionné plusieurs factures pour un montant total de 45 K€ que nous avons rapproché des factures. Sur nos contrôles, nous n'avons relevé aucune anomalie. Aucune charge n'avait le caractère d'immobilisation.

Charges de personnel

- La masse salariale 2008 s'élève à 36.2 K€.
- Nous avons rapproché la DADS, le livre de paie et la comptabilité. Aucune anomalie n'a été relevée.
- Les charges sociales s'élèvent à 14.2 K€ et sont justifiées.
- Le taux moyen de charges sociales pour 2008 ressort à 39.3%.
- Au titre de 2008, l'association a enregistré en charges une indemnité pour le Président, Monsieur CARLIER, d'un montant de 3 520 €.

Contributions volontaires

- Le montant des contributions volontaires s'élève à la somme de 5 000 euros.
Celles-ci correspondent à la valeur locative des locaux mis à la disposition de l'association par Vacances Bleues.

Marseille, le 2 juin 2009
Le Commissaire aux Comptes
ACM Consultants
Cabinet BIZAILLON & Associés

Alexandre BIZAILLON

Bilan actif

LA CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME DURABLE

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés	4 596	371	4 225
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	297 109		297 109
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	19 685	1 633	18 052
Autres immobilisations corporelles	116 719	9 152	107 567
Immob. en cours / Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
TIAP & autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 000		1 000
ACTIF IMMOBILISE	439 109	11 156	427 953
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés	1 772		1 772
Autres créances	435 307		435 307
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	70 566		70 566
Charges constatées d'avance	4 222		4 222
ACTIF CIRCULANT	511 866		511 866
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	950 976	11 156	939 820

Bilan passif

LA CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME DURABLE

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Net au 31/12/08
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	45 730
Ecart de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	10 008
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 766
Subventions d'investissement	206 651
Provisions réglementées	
FONDS PROPRES	253 623
<i>Apports</i>	
<i>Legs et donations</i>	
<i>Subventions affectées</i>	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Résultat sous contrôle	
Droit des propriétaires	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Fonds dédiés sur subventions	15 000
Fonds dédiés sur autres ressources	
FONDS DEDIES	15 000
Emprunts obligataires convertibles	
<i>Emprunts</i>	47 803
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	47 803
Emprunts et dettes financières diverses	50 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 872
Dettes fiscales et sociales	19 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 825
Produits constatés d'avance	475 371
DETTES	671 197
Ecart de conversion - Passif	
COMPTES DE REGULARISATION	
TOTAL DU PASSIF	939 820

Comptes Annuels

2008

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS LA CITE DE LA CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008, dont le total est de 939 819 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 766 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/06/2009 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2008 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'association de la Cité de la Culture réalise un projet qui a pour objet la concrétisation d'un Pôle d'Excellence Rurale, dit le PER. La durée d'exécution de l'opération est fixée du 1er avril 2008 au 30 juin 2009.

Le coût total de l'opération est de 838 000 euros répartis sur 2008 et 2009. Il comprend les études préalables aux projets, des investissements incorporels (base de données, création d'un internet, d'un intranet, d'un centre e-learning, ...).

Les immobilisations incorporelles en cours correspondant sont comptabilisées pour un montant de 276 879.39 euros.

Le budget est financé par :

- l'Etat à hauteur de 50 %,
- la région PACA à hauteur de 10%,
- le Conseil Général à hauteur de 10%,
- la Communauté de Commune Lubéron Durance Verdon à hauteur de 10%,
- autofinancement à hauteur de 20%.

Le versement des subventions est soumis à des conditions suspensives, et seule la partie effectivement encaissée figure au passif au poste subvention d'équipement pour un montant de 215 576 euros.

Autres éléments significatifs

L'association a reçu des subventions d'exploitation pour la rémunération de certains salariés. Ces salariés ont réalisés des prestations dans le cadre de l'autofinancement du PER.

Les produits constatés d'avance qui s'élèvent à 475 371 euros correspondent en majeure partie aux subventions d'exploitation qui ont été acquises et qui concernent les périodes postérieures au 31 décembre 2008.

Les investissements incorporels n'ayant pas été terminés et pas mis en services demeurent en immobilisations en cours.

L'association bénéficie d'une mise à disposition de locaux au lieu dit "Château Laval" à Gréoux Les Bains. La valeur locative de ces locaux peut être estimée à 5 000 euros pour une année. Ces montants n'ont pas été portés en comptabilité.

Tableau détaillé Immobilisation

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	301 705,00	136 403,74	1 000,00	439 108,74
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	301 705,00	136 403,74	1 000,00	439 108,74
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Echéances des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 000,00		1 000,00
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 771,86	1 771,86	
Autres	435 306,63	435 306,63	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 222,41	4 222,41	
TOTAL	442 300,90	441 300,90	1 000,00
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 2 ans au maximum à l'origine				
– à plus de 2 ans à l'origine	47 802,90	9 086,00	38 716,90	
Emprunts et dettes financières divers	50 000,00		50 000,00	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	73 871,66	73 871,66		
Dettes fiscales et sociales	19 326,62	19 326,62		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 824,91	4 824,91		
Produits constatés d'avance	475 371,00	475 371,00		
TOTAL	671 197,09	582 480,19	88 716,90	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

FONDS DEDIES

ASSOCIATION LA CITE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

Exercice clos le: 31 décembre 2008

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Euros
					Fonds restant à engager en fin d'exercice
SUBV. PACA NECSTOUR	30000	30000	15000		15000
Total					